

Une rentrée sous tension au postobligatoire

Entre port du masque exigé et sureffectifs, le retour en classe s'annonce délicat.

Auréli Toninato

La conférence de presse du Département de l'instruction publique (DIP) sur la rentrée scolaire, qui a lieu le 24 août, s'est tenue mardi dans un décor incongru: une vieille grange plantée au milieu d'un champ à Bernex. Une métaphore de l'état du parc scolaire, dont certains bâtiments sont vétustes? Presque.

Cette grange se trouve sur le terrain, proche du P+R de Bernex, qui doit accueillir un nouveau cycle d'orientation et un bâtiment pour les filières santé et social. Indispensable: les effectifs scolaires prévus pour 2030 seront atteints en 2025 et les bâtiments sont déjà saturés... (lire ci-dessous). La cheffe du DIP, Anne Emery-Torracinta, en a d'ailleurs fait le cœur de sa conférence de presse.

Et le Covid-19 alors? Le primaire et le Cycle ont certes déjà connu leur «rentrée Covid» en mai. Mais pour le postobligatoire - ou secondaire II (ESII) - c'est le baptême du feu. Or, des questions demeurent. Et surtout, il faut re-

«Nous avons décidé d'imposer le masque partout lorsque la distance ne peut pas être respectée, même en plein air»

Martine Berger, de l'Office de l'enfance et de la jeunesse

lever deux défis majeurs: faire respecter les mesures sanitaires, plus strictes, avec le port du masque, que dans les autres ordres d'enseignement, et reprendre le programme après six mois loin de l'école tout en soutenant les élèves qui auraient décroché. Cela alors que des classes ont été chargées à bloc pour absorber les effectifs, sans postes de professeurs supplémentaires...

Risque de renvoi

Des plans sanitaires ont été élaborés pour les trois ordres d'enseignement et diverses mesures sont prévues: horaires décalés, flux organisés pour éviter les engorgements dans les couloirs, entre autres. Sans compter le masque obligatoire pour les jeunes du secondaire II lorsque la distance d'1,50 mètre ne peut pas être respectée; idem pour les maîtres.

Est-il obligatoire durant la journée entière, pause comprise? «Il y a un important brassage d'élèves parfois dans des espaces exigus, voilà pourquoi nous avons décidé, avec la médecin cantonale, d'imposer le masque partout lorsque la distance ne peut pas être respectée, à savoir en classe (ndlr: à moins d'être en effectif réduit) mais aussi dans les couloirs et durant les pauses même en plein air», explique Martine Berger, directrice du pôle promotion de la santé et



Protection
Dès lundi, les élèves du secondaire II reprendront les cours masqués. Ils s'exposent à un renvoi s'ils refusent de se couvrir le visage. URS FLUELER

prévention à l'Office de l'enfance et de la jeunesse.

Pourquoi les enfants dès 12 ans doivent-ils être masqués dans les TPG alors que la limite est fixée à 16 ans dans les écoles? Martine Berger répond que «les données actuelles montrent que jusqu'à 16 ans, il y a moins de risques de contamination et moins de malades. Les bus sont, de plus, des espaces plus confinés.» Elle ajoute qu'au sein de l'école, il est facile, si un cas de Covid-19 se déclare, de retracer les contacts. D'ailleurs, si un cas est détecté, la cellule de la médecin cantonale, Aglaé Tardin, effectue une en-

quête d'entourage et déterminera qui doit être mis en quarantaine. Celle-ci souligne que «les enfants ne sont pas systématiquement mis en quarantaine, chaque situation sera analysée en détail». Des masques seront distribués aux élèves durant les deux premières semaines de cours. Et ensuite? «Au secondaire II, le matériel est à la charge de l'élève, répond Anne Emery-Torracinta. Mais nous sommes conscients que cela peut poser problème pour certaines familles. Celles qui sont aidées par l'Hospice général peuvent obtenir des masques par ce biais et les écoles disposent de

fonds sociaux.» À noter que l'élève pourra acheter un masque au secrétariat, en cas d'oubli. À quelles sanctions s'expose un élève récalcitrant? «Un oubli de masque sera notifié comme peut l'être un oubli de livre de maths, répond la conseillère d'État. Mais à cela s'ajoute un enjeu sanitaire et, par conséquent, sans masque l'élève ne pourra pas entrer en classe.» Il écope donc d'un renvoi.

Le respect du port du masque et les sanctions à appliquer restent «une inconnue» pour les quelques maîtres interrogés, qui disent encore manquer de directives détaillées. Mais Christophe

Ebener, membre de l'Union du corps enseignant secondaire genevois, se veut optimiste. «En juin, lors du retour en classe d'une partie des élèves de l'ESII, certains étaient déjà masqués. Ils me semblent globalement conscients du risque qu'ils pourraient faire courir à leurs proches. À l'école, ils ne sont pas dans leur vie privée mais publique et j'ai l'impression que dans ce cadre, ils joueront le jeu.» Waël Almoman, du bureau de l'Union, confie être un peu «dubitatif». «Mais d'un autre côté, au niveau sociétal, le port du masque est assez bien respecté, alors on pourra

peut-être compter sur cette même attitude à l'école.»

Conditions «péjorées»

Les mesures sanitaires ne sont toutefois pas leur préoccupation première. Ils s'inquiètent plutôt des conditions d'enseignement à l'ESII. Après que le Grand Conseil a refusé les nouveaux postes demandés par le DIP pour absorber la croissance des effectifs, ce dernier a dû économiser l'équivalent de 45 postes au secondaire II et 28,5 au Cycle afin de les réallouer au primaire et à l'enseignement spécialisé. Le Covid-19 a encore compliqué la situation: il a bousculé les réorientations et transferts entre les filières. Plus d'élèves que prévus sont ainsi restés au Collège et à l'École de culture générale au détriment des filières d'apprentissage (lire notre édition du 14 juillet), surchargeant les établissements.

Conséquence: si les conditions d'enseignement (nombre d'élèves par classe) sont stables à l'école obligatoire, le DIP a reconnu qu'à l'ESII elles se sont «péjorées». «Un certain nombre de cours auront des effectifs supérieurs aux normes habituelles.» La Fédération des enseignants genevois (FEG) dénonce, elle, des «effectifs de classes explosés et un corps enseignant surchargé». La faitière déplore par ailleurs «qu'en pleine crise sanitaire, aucun moyen supplémentaire n'a été prévu pour soutenir les élèves mis en difficulté par plusieurs mois de semi-confinement».

Waël Almoman ajoute: «Durant les quatre premières semaines, les évaluations notées seront proscrites. Ce temps doit servir à repérer les élèves en difficulté et à organiser des soutiens. Mais ensuite, il faudra rattraper le retard, car nous avons un objectif de certification. Cela ne va pas favoriser les élèves les plus faibles...» Une inquiétude partagée par les parents d'élèves. Le président de l'association de parents de l'ESII, Pascal Pupet, espère que cette crise aura au moins la vertu de faire «enfin» collaborer la magistrature et le politique. «Le refus de postes alors que les effectifs augmentent reste incompréhensible.»

Davantage d'élèves mais pas assez de bâtiments

● La croissance des effectifs est plus rapide que prévu: le nombre d'élèves estimé pour 2030 sera atteint en 2025 déjà! Plusieurs facteurs l'expliquent, a indiqué mardi Anne Emery-Torracinta. «La vitalité économique du canton, avec un gain migratoire soutenu; la politique de construction de logements qui s'est intensifiée; les exigences élevées du marché du travail qui engendrent un rallongement de la durée des études.» En 2023, au Cycle, il y aura 1400 élèves de plus qu'en 2019, soit l'équivalent de deux bâtiments...

Cette croissance des effectifs

représente un double enjeu. Pour absorber ces flux, il faut des écoles supplémentaires. «Or, à Genève, il y a peu de terrains disponibles, les procédures sont longues et il y a de nombreuses oppositions, a relevé la conseillère d'État. Si tout va bien, il faut au mieux dix à douze ans pour faire aboutir un projet de construction scolaire pour le secondaire.» La reconstruction du Cycle du Renard, totalement vétuste, est ainsi en souffrance depuis des années. Elle devrait enfin démarrer en juin 2021 sur le site de Balxert, indique la magistrate. Le Servette FC, qui

occupe le terrain, sera déplacé aux Evaux.

En attendant les constructions, le DIP trouve d'autres solutions. Il augmente la capacité des bâtiments avec des pavillons provisoires, des surélévations (comme au Collège Rousseau), optimise l'utilisation des salles, déplace parfois des élèves. La capacité des futures écoles est revue à la hausse, désormais on vise les 900 élèves pour les nouveaux cycles - plutôt que 650 à 700 - et près de 1400 pour les bâtiments de l'ESII. La magistrate ajoute que la mixité des filières sera développée: «À terme, une bonne

partie des collèges seront mixtes, mélangés avec l'École de culture générale.»

La hausse des effectifs représente aussi un enjeu financier pour le DIP. Lors du vote du budget 2020, le Département n'a pas obtenu les postes nécessaires pour faire face à la hausse d'effectifs au primaire et dans l'enseignement spécialisé. Il a donc dû économiser en repoussant notamment l'introduction de l'informatique au Collège, en diminuant l'offre de cours à option ou encore en baissant le dégrèvement octroyé aux maîtres pour d'autres missions que l'enseignement. **A.T.**

En chiffres

78'000 élèves et 7100 enseignants reprennent le chemin de l'école lundi. La diminution du nombre de contrats d'apprentissage offerts, par rapport à l'an passé, était de 40% en juin pour **15%** aujourd'hui. Des contrats pourront encore être signés jusqu'à la fin de novembre.
360 élèves, soit plus de la moitié des élèves de 10^e année LC (regroupement moyen) au Cycle se sont inscrits dans la nouvelle section créée cette année. Désormais, les élèves de LC peuvent choisir entre un profil «langues» et un profil «sciences appliquées». **A.T.**